

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

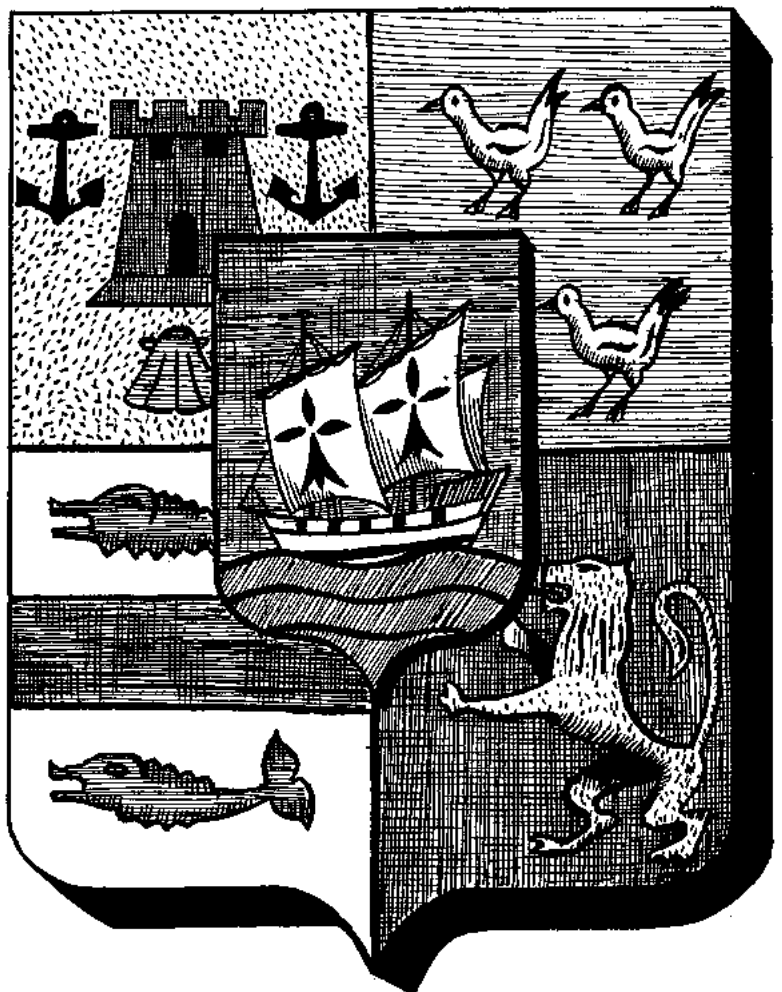
SOMMAIRE

- Le Mot du Maire
- Le Jumelage
- Informations diverses
- Hisoire du CONQUET

Bulletin Communal

N° 12

MAI 1980



LE MOT DU MAIRE

Je me proposais dans ce bulletin de vous entretenir du budget communal et des différents travaux programmés pour l'année 1980 ; mais actualité oblige, et l'actualité en ce début Mai c'est la préparation de la Journée "Historique" que va vivre LE CONQUET, le dimanche 18 Mai.

Il s'agit de l'inauguration de la Salle Omnisports et de la signature du pacte de Jumelage entre notre commune et LLANDEILO, Pays de Galles.

Ces deux manifestations seront le Couronnement du travail de mes prédécesseurs Georges KERMARREC et Charles MINGUY ; et ce sera l'occasion pour les Conquétois de rendre un solennel hommage à leur mémoire.

Lorsque notre regretté Maire Georges KERMARREC disparut brutalement en Octobre dernier, il y eut convergence de vie entre ses amis. Les Sociétés sportives et le Conseil Municipal pour lui marquer notre reconnaissance pour son action, et pour pérenniser sa mémoire, il fut unanimement décidé de nommer la Salle de Sports, Salle "Georges KERMARREC".

Je me permettrais simplement de faire remarquer aux utilisateurs, jeunes et moins jeunes, que cette désignation leur impliquera désormais une responsabilité supplémentaire : le respect que l'on a pour l'homme doit se porter implicitement sur l'ouvrage qui porte son nom.

Pour ce qui est du Jumelage, rappelons que c'est Charles MINGUY qui fut à l'origine des premiers contacts entre nos deux communes. Georges KERMARREC et Monsieur LAURENT ont en Avril 1977 après une visite concluante au Pays de Galles repris les contacts et constitué un Comité de Jumelage qui servit de relai à la commune.

Par l'intermédiaire de ce Comité, des dizaines, des centaines de Conquétois ont franchi le Channel. En Août dernier, j'ai moi-même été constater sur place que la fameuse réputation de savoir-vivre, d'accueil, de simplicité et de générosité de nos "cousins" n'était pas usurpée.

Une délégation de LLANDEILO forte d'une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles le Maire actuel Monsieur J.R. SAMUEL, et les deux précédents Maires (ils changent chaque année) seront dans nos murs du 15 au 19 Mai. C'est dire le sérieux et l'importance que nos cousins accordent à cet engagement réciproque.

J'espère que la population Conquétoise, saura lui réserver l'accueil qu'elle mérite. J'engage également chacun à faire un effort de nettoyage devant chez lui, pour qu'à cette occasion, notre commune offre le visage digne d'une "Ville Jumelée".

Et j'invite toute la population, au nom de la Municipalité au pot d'amitié qui suivra les cérémonies qui scelleront définitivement les liens entre nos deux cités.

François LE BORGNE

JUMELAGE LE CONQUET/LLANDEILO

Les cérémonies officielles du jumelage de nos villes auront lieu le dimanche 18 Mai au CONQUET. Les mêmes cérémonies officielles se dérouleront l'an prochain au pays de Galles, à peu près à la même époque.

52 Gallois et Galloises arriveront chez nous le jeudi 15 Mai dans la soirée, leur bateau touchant Roscoff vers 20 heures. Les familles les hébergeant seront avisées en temps utile de l'heure exacte et du lieu de rendez-vous. Ils seront nos invités jusqu'au lundi 19 Mai.

Voici un aperçu du programme mis sur pied par le Comité de Jumelage.

- Jeudi 15 : vers 21 heures 30 / 22 heures, réception au CONQUET de la délégation Galloise.
- Vendredi 16 : visite de QUIMPER et des
Départ à 10 heures devant la mairie, déjeuner dans un snack et retour en fin d'après-midi.
Le soir, dans la nouvelle salle de Sports de la Station Radio, la Municipalité offrira un buffet campagnard. Nous remercions au passage Monsieur le Chef de Centre du Conquet-Radio qui a eu l'obligeance de mettre cette Salle à notre disposition
- Samedi 17 : L'après-midi, si le temps le permet, des jeux seront organisés sur la place Jean XXIII pour les enfants et les adultes. Ils commenceront à 15 heures par le tir à la corde, il y aura des équipes féminines et masculines ; suivront des courses en sacs, des courses à la cuillère, des courses à la valise, concours du plus beau vélo fleuri, et autres épreuves.
Les enfants intéressés par le vélo fleuri devront prendre contact avec Madame COQUART.
Le soir à 21 heures 30, Bal avec orchestre dans la salle de la maison des Armées au Trez-Hir.
- Dimanche 18 : Vers 9 heures 15, 9 heures 30, arrivée de la fanfare de l'Ecole des mousses.
10 heures : au monument aux morts, dépôt de gerbes, par les Maires du CONQUET et de LLANDEILO, au nom des anciens combattants des 2 villes, et par les deux présidents des comités de jumelage.
La fanfare des Moussettes jouera "Aux Morts", puis le "Chant des partisans".
Cette cérémonie terminée, le cortège accompagné d'un groupe d'enfants des écoles, de jeunes footballeurs de l'A.S.C. et des jeunes athlètes de l'A.C.I se dirigera vers la place de la Paix, qui deviendra officiellement Place de LLANDEILO. Les Moussettes donneront une première aubade.
Le défilé reprendra vers la route touristique ou la grande plaque du Jumelage : LE CONQUET/KONK LEON commune d'Europe jumelée avec LLANDEILO pays de Galles sera dévoilée. Les moussettes donneront leur deuxième aubade. Retour sur LE CONQUET par les rues Ste Geneviève, Le Gonidec, Albert de Mun, John Kennedy, jusqu'à la salle omnisports.

.../...

.../...

L'inauguration officielle de la Salle par la municipalité et ses invités, parmi lesquels nous trouverons différentes personnalités de la région, commencera par une troisième aubade de la fanfare des mousses. A partir de ce moment, la Salle de Sports s'appellera "Salle Georges KERMARREC".

Monsieur CHAPALAIN Maire de Plounévez Lochrist et grand ami de Monsieur KERMARREC prononcera une allocution.

La cérémonie des signatures du Pacte d'amitié des villes jumelées et cités unies viendra ensuite. Elle se déroulera en présence du représentant de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées ; Monsieur ARGOUAR'CH maire de CONCARNEAU.

Le Pacte d'amitié, dont le texte suit, sera lu en quatre langues : Gallois Breton, Français, Anglais. Après chaque lecture, l'hymne national afférent à chaque langue sera joué. "Marseillaise" et "God Save the Queen" par la fanfare des mousses hymne gallois chanté par une chorale galloise, hymne breton (Bro goz ma zadou) chanté par un groupe conquêtois.

TEXTE DU PACTE D'AMITIE

PROTOCOLE D'AMITIE

En l'Hôtel de Ville du CONQUET
ce dimanche 18 Mai 1980

nous François LE BORGNE, Maire du CONQUET et G.R. SAMUEL Maire de LLANDEILO
Proclamons le jumelage des villes de LLANDEILO et du CONQUET, sous l'égide de la
Fédération Mondiale des Villes Jumelées et cités unies en vue de promouvoir des échanges
d'ordre culturel, touristique, social et économique intéressant l'ensemble des citoyens
Déclarons solennellement au nom des populations de nos villes, notre volonté de respecter
les principes de la charte des villes jumelées et d'appliquer le programme des cités
unies, afin de développer la compréhension, le respect mutuel et l'amitié entre les gens
de LLANDEILO et du CONQUET, ouvrant ainsi la voie à l'entente complète, sans discrimination
aucune entre les cités et les peuples de toutes les nations.

En foi de quoi, nous G.R. SAMUEL, Maire de LLANDEILO et François LE BORGNE, Maire de
LE CONQUET avons apposé sur ce parchemin notre signature et le sceau de notre ville.

A signé avec nous le représentant de la Fédération Mondiale des villes jumelées cités
Unies (statut consultatif auprès de l'UNESCO et du Conseil Economique et Social des
nations unies)

Après les signatures un cadeau offert par la ville du CONQUET et le Comité de
jumelage sera remis au Maire et au Président de LLANDEILO. C'est une oeuvre d'un sculpteur
Conquêtois bien connu des anciens, Paul BOSSARD habitant aujourd'hui PORTSALL. Son
oeuvre représente, sculptée dans une épaisse pièce de chêne, la vocation maritime et
historique du CONQUET. Elle sera exposée en Mairie dans la Salle du Conseil quelques
jours avant le jumelage.

Le chant des villes jumelées sera chanté par les élèves de l'Ecole St JOSEPH

Puis ce sera le tour des enfants de l'école publique sous la direction de
Mr BACHELIER et pour terminer ceux de l'école Dom-Michel qui interpréteront une
berceuse "LUSKEL VA VAG".

Les mousses donneront une dernière aubade et ce sera la dissolution.

Un vin d'honneur offert à tous les conquêtois par la municipalité sera donné
dès la fin des cérémonies.

.../...

.../...

Vers 13 h 30 un banquet à la Maison des Armées de Trez-Hir clôturera ces trois journées.

Lundi 19 Mai : nos amis Gallois quitteront notre ville dans la soirée pour rejoindre Roscoff, Plymouth et LLANDEILO.

Les cérémonies de jumelage terminées, le Pacte d'amitié en 4 langues, entièrement rédigé en écriture gothique sera exposé à la mairie. Ce parchemin, une oeuvre remarquable, a été exécuté par Monsieur Robert LE BIAN de BREST.

P.S. Une plaque commémorative, à l'intention des Gallois morts pendant les guerres sera déposée au pied du monument aux morts le dimanche matin avant le dépôt de gerbes. Cette plaque aux armes du Pays de Galles a été préparée, exécutée et offerte gracieusement par René LE TREUT. La ville et le comité de jumelage le remercient bien sincèrement.

==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*

LA VIE ASSOCIATIVE

+++++

Association "Ar Viltänsou"

Exposition : LE CONQUET d'hier

L'association "Ar Viltänsou" envisage de monter, au mois de Septembre, une exposition sur le CONQUET d'hier.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- les activités maritimes
- l'agriculture
- la vie quotidienne (commerces, transports...)

Cette exposition sera montée à l'aide de documents photographiques, d'outils traditionnels, de costumes etc...

Nous demandons aux personnes qui possèdent des objets ou documents susceptibles d'être intéressants pour l'exposition et qui acceptent de les prêter, de se faire connaître ou de les déposer à la mairie.

Nous recherchons particulièrement des photos anciennes de mariages et de classes ainsi que des photos montrant les gens au travail (jusqu'à 1950 environ).

Nous remercions d'avance les personnes qui par leurs prêts enrichiront l'exposition.

Atelier de cinéma pour enfants

Nous pensons créer à partir de la prochaine rentrée scolaire de Septembre un atelier de cinéma d'animation pour enfants.

Cet atelier permettra à des enfants de 8 à 12 ans de réaliser eux-mêmes leur propre film.

.../...

.../...

Les techniques employées seront celles du cinéma d'animation, c'est à dire la prise de vue image par image.

Les techniques permettent de réaliser des dessins animés, des animations d'objets, de faire mouvoir des personnages de papier découpé ou en pâte à modeler.

Les enfants créeront eux-mêmes les histoires, fabriqueront les personnages et manipuleront la caméra pour la prise de vue. Ils réaliseront aussi la bande sonore des films (musique, bruitage, dialogues).

Nous organiserons une première réunion d'information pour les enfants intéressés par ce projet dès la rentrée de septembre.

Ce projet sera réalisé grâce à l'appui technique de l'Atelier de Création Audiovisuelle de St Cadou avec lequel l'Association "Ar Viltänsou" est en relation depuis la réalisation du film "Restez calme et levez le pain".

Pour tous contacts avec l'Association "Ar Viltänsou"
J.L. KEREBEL - KERANDICU
LE CONQUET

==+==+==+==+==+==+==+==+==+==

LE CLUB DES MOUËTTES

Le mercredi 23 Avril, les Conquétois (3ème âge) eurent le plaisir de recevoir dans leur "fief", les divers clubs des aînés du canton pour les tournois de belote et de dominos. Les jeux furent très disputés et nos mouëttes se défendirent très honorablement : les coupes furent ensuite remises aux vainqueurs c'est à dire Milizac pour la belote et Guipronvel pour les dominos.

Pendant les concours, ceux qui ne jouaient pas, purent visiter le port et les plages environnantes ou se promener dans le parc. Vers 16 h 30, le goûter fut servi et nos mouëttes firent des prouesses de célérité avec "leur cafetière" pour satisfaire les deux cents convives installés dans la grande salle. La journée se termina vers 19 heures ; journée qui comptera dans les annales des clubs, car elle marque l'amitié et la sympathie qui existent entre tous les anciens et la preuve convaincante que l'on peut vieillir tout en gardant sa bonne forme et sa bonne humeur.

Merci au canton de SAINT RENAN qui nous a offert cette bonne journée.

==+==+==+==+==+==+==+==+==+==

...

.../...

COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

AVIS

La compagnie des Eaux et de l'Ozone informe ses abonnés que du 1er Juin au 31 Août il n'est pas possible d'effectuer de branchements d'eau.

Aussi les personnes désireuses de bénéficier d'un branchement avant cette période sont invitées à déposer leur dossier complet pour le 15 Mai.

Ce dossier doit comprendre obligatoirement :

- une demande de branchement
- une police d'abonnement
- 2 plans de situation de l'immeuble à desservir
- 2 plans de masse avec position du compteur souhaitée.

==+==+==+==+==+==+==+==+==+==

INSCRIPTIONS A LA MAISON FAMILIALE DES GARCONS DE SAINT RENAN

La Maison Familiale des Garçons de Saint-Renan reçoit dès maintenant les inscriptions pour la rentrée de Septembre 1980 ; celles-ci concernent les jeunes à partir de 13 ans, après une classe de 5ème, 4ème ou 3ème, en vue de la préparation du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (B.E.P.A.) option Agriculture-Elevage, en 4 années après une classe de 5ème ou en 2 années après une classe de 3ème. Dans ce dernier cas, la formation peut-être destinée tant aux filles qu'aux garçons. Cette formation peut-être poursuivie jusqu'au Brevet de Technicien Agricole (B.T.A.O.) à l'Institut Rural de Lesneven.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Maison Familiale, route de Ploudalmézeau, tél. :84 21 58.

==+==+==+==+==+==+==+==+==+==

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères se fait le mardi et le samedi.
Pour la ferraille, uniquement le 2è jeudi de chaque mois.

==+==+==+==+==

VACCINATION ANTITETANIQUE

La dernière séance de vaccination antitétanique aura lieu le 22 Mai à la mairie à 10 h.

...

LOCATION ETE 80

Les personnes inscrites sur la liste des locations sont priées de passer signaler à la mairie dès qu'elles ont loué.

==+==+==+==+==+==+==

VACCIN DT POLIO

Une séance de vaccination DT Polio aura lieu le Jeudi 29 Mai à 10 h. Cependant, pour les enfants qui seront absents ce jour-là, une autre séance aura lieu en Juillet prochain; La date sera préciser ultérieurement.

Les enfants concernés recevront à temps utile une convocation et devront déposer vers les 9 heures un quart, leur flacon d'urine, à la mairie.

==+==+==+==+==+==+==

ETAT CIVIL

NAISSANCE
oooooooo

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| ANSQUER Jean-François | 16 Février 1980 |
| CLOATRE Sébastien | 1 Mai 1980 |
| PONCIN Roland | 9 Mars 1980 |
| TREBAOL Brieg Louis Georges | 26 Mars 1980 |
| MENEUR Laëtitia | 22 Février 1980 |

MARIAGE
oooooooo

Le 29 Mars 1980
§§§§§§§§§§§§§§§§§§

ABIVEN Jacques, mécanicien réparateur poids-lourds 2 rue Sisley à BREST et
BERNUGAT Marie-Claudine, sans profession, 1 rue de Verdun LE CONQUET

Le 10 Avril 1980
§§§§§§§§§§§§§§§§§§

PETTON Pascal Gwénaél Marie, marin-pêcheur, rue Saint-Jean en PLOUGONVELIN et
KERROS Odile, employée de maison, 49 rue Robert Schuman LE CONQUET

Le 25 Avril 1980
§§§§§§§§§§§§§§§§§§

MAREC Louis Maurice, marin-pêcheur, 25 quai du Drellach LE CONQUET et
LE BRIS Claudie Marie France, sans profession, 2 rue Commandant Maillout BREST

Le 30 Avril 1980
§§§§§§§§§§§§§§§§§§

CLOITRE Jean-Yves Marie, employé de banque 17 rue Poncelin LE CONQUET et
PASEK Claudine, institutrice, 23 bis rue Joseph BARA à Houilles (Les Yvelines).

.../...

DECES

DERRIEN Marie Rosalie ép DUCLOS 87 ans 34 rue Robert Schuman LE 6 Mai 1980
HAMON Anne Marie Yvonne ép VAILLANT 56 ans 14 rampe Lombard Le 17 Mars 1980
LE RU Michel François Joseph 45 ans Keruzou-Vras Trébabu le 21 Mars 1980
PIERRET Pierre Emile 70 ans 4 rue Lombard Le 28 Mars 1980
CLOATRE Marie Yvonne Vve SALAUN 91 ans Le Streat Hir Le 11 Avril 1980

+==+==+==+==+==+==+==+==+==+

PERMIS ACCORDES AU COURS DU 2EME TRIMESTRE

| | | | |
|-------------------------------------|------------------------|---------------------------|------------|
| LUNVEN Raymond | 26 rue Lt Jourden | Constru. neuve Restaurant | le 26/3/80 |
| LUCAS Aristide | rue Molière | Hangar | le 22/4/80 |
| Caisse Régionale de Crédit Agricole | | Agence Bancaire | le 4/4/80 |
| BROUXEL Marcel | 134 rue de Paris BREST | Rés. Principale | le 11/3/80 |
| BRENTERC'H Gérard | 48 rue R. Schuman | Abri de jardin | le 25/4/80 |

=+==+==+==+==+==+==+==+==+==

HISTOIRE DU CONQUET

LE NAUFRAGE DU ST PIERRE
\$

Le 22 Mars 1752, Pierre SEVELLEC, maître du navire la "Thérèse Françoise" se présente au bureau de l'Amirauté à Camaret.

Ce capitaine y fait la déclaration suivante :

Le 19 Mars, sur les sept à huit heures du matin, venant de Bordeaux pour Port-Launay, avec du vin, et faisant route pour entrer dans le raz de Fontenay (raz de Sein), il a rencontré sur l'eau un coffre qu'il a fait embarquer à son bord par son équipage. Dans ce coffre ils ont trouvé onze chemises de toile grossière et un portefeuille contenant divers papiers.

Ces documents que les juges de l'Amirauté ont maintenant sous les yeux sont le rôle d'équipage du St Pierre du CONQUET et des papiers officiels concernant sa cargaison. Il ressort de leur lecture que le St Pierre est une grosse barque de 75 tonneaux à un pont et un gaillard, calant huit pieds d'eau en charge. Le navire appartient pour un quart chacun : à son capitaine Jean LE MAO, 58 ans, du CONQUET, à sa tante Marie GRALL du CONQUET également, à Yves MAREC de Molène et au sieur BASSEMAISON riche armateur de Camaret.

Le maître a chargé dans son bâtiment à MARENNES 80 muids de sel pour Granville et après avoir réglé les taxes habituelles au bureau du chateau d'Oléron il a fait voile le 4 Mars 1752. Un voyage de routine pour Jean LE MAO habitué à ces rotations depuis son plus jeune âge.

La découverte du coffre par SEVELLEC est un présage alarmant, hélas confirmé par la rencontre quelques jours plus tard de l'épave à demi immergée du St Pierre par des pêcheurs sénéens entre Penmarc'h et le Raz.

...

.../...

Plusieurs petits bateaux s'associent pour ramener le navire à Sein et réussissent à le remorquer jusqu'au port de l'Île. Mais le mauvais sort s'acharne contre le caboteur Conquëtois, une violente tempête se lève, assaille et disloque la pauvre barque déjà bien mal en point. Encouragés mais aussi discrètement surveillés par leur curé les habitants de Sein sauvent tout ce qu'ils peuvent arracher à la mer : ancres, filins ... pièces de mâture... une grande quantité de petit matériel usuel ou de navigation.. barres d'écouilles, fanal, porte-voix.. et des vêtements ou objets personnels de l'équipage disparu.. trois redingotes, 13 casques courtes pour la mer.. 6 méchants chapeaux.. deux fusils.. etc... en quelques heures tout ce qui a été la vie d'un navire s'amasse pêle-mêle et mouillé dans une grange sous la surveillance d'un gardien vigilant.

Trois coffres dont l'un fermé à clé attirent l'attention, leur inventaire laisse penser qu'il s'agissait en fait des "armoires" du capitaine. Les autorités de l'île y découvrent des pièces d'argent, des vêtements, et divers objets dont un peigne d'ivoire, une garde-pipe, une tabatière de corne, un scapulaire une écritoire, luxe modeste mais qui sort de la panoplie habituelle du matelot de l'époque, et il n'y avait pas de passager inscrit sur le rôle du St Pierre.

Les trois actionnaires restant, après avoir payé aux sauveteurs Sënans leur frais, rentrent rapidement en possession des épaves du navire dont il ne reste que le grand mât rompu en deux, le guindeau, le gouvernail, un morceau de beaupré les deux mâts de hune et une vergue. La coupe broyée par les vagues a totalement disparu... du moins le temps de l'enquête... le bois est rare dans l'île...

Peut-on expliquer le naufrage ? En comparant à d'autres accidents de mer à la même époque, on peut accuser le sel qui, s'échappant en bouillie épaisse de tonneaux disjoints par les chocs du navire dans le mauvais temps s'est accumulé dans les fonds et a obturé les deux pompes de cale, rendant le navire impossible à alléger en cas de voie d'eau.

Le capitaine et ses cinq compagnons ont du être balayés par les paquets de mer en essayant de mettre la chaloupe à l'eau, celle-ci n'est plus à bord lors de la récupération de l'épave par les pêcheurs de Sein.

Voici donc résumée la fin tragique du St-Pierre du CONQUET les liasses de documents concernant cet événement de mer se trouvent aux archives départementales du Finistère, le rôle du navire aux archives de la Marine à BREST.

J.P. CLOCHON

0

The first part of the document discusses the general principles of the proposed system. It is intended to provide a clear and concise summary of the main points. The following sections will deal with the details of the system and the methods of its implementation.

The second part of the document describes the various components of the system and how they are interconnected. It also discusses the advantages and disadvantages of the proposed system and compares it with other existing systems.

The third part of the document provides a detailed description of the methods used in the development of the system. It includes a list of the materials and equipment used, as well as a description of the procedures followed.

The fourth part of the document presents the results of the experiments conducted to evaluate the performance of the system. It includes a discussion of the factors that affect the system's performance and a comparison of the results with those obtained from other systems.

The fifth part of the document discusses the conclusions drawn from the experiments and the implications of the results. It also provides some suggestions for further research and development.

The sixth part of the document contains a list of references and a list of figures. The references are given in the following order: (1) books, (2) journal articles, (3) technical reports, (4) patents, and (5) other sources.

The seventh part of the document is a list of figures. Each figure is accompanied by a brief description of its content and a reference to the text in which it is used.

The eighth part of the document is a list of tables. Each table is accompanied by a brief description of its content and a reference to the text in which it is used.

The ninth part of the document is a list of symbols and abbreviations. It provides a key to the symbols and abbreviations used throughout the document.

The tenth part of the document is a list of appendices. Each appendix is accompanied by a brief description of its content and a reference to the text in which it is used.

The eleventh part of the document is a list of references. It provides a list of the books, journal articles, technical reports, patents, and other sources cited in the document.

The twelfth part of the document is a list of figures. It provides a list of the figures used in the document and a reference to the text in which they are used.